Mercredi 22 au Vendredi 24 mai 2019

LIEU DE LA FORMATION

ISSTO
Université Rennes 2
Campus Villejean
Bâtiment I – salle 26
Place du Recteur H. Le Moal
35000 RENNES

LE LICENCIEMENT ECONOMIQUE

Stage organisé par :
L'Institut des Sciences Sociales du Travail de l'Ouest de l'Université Rennes 2
à l'attention de la CGT

Encadrement syndical : Claudy Menard

Encadrement universitaire : Stéphanie Le Cam

POUR OBTENIR LE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DEPLACEMENT : Chaque stagiaire devra rapporter la photocopie de la carte grise et l'attestation d'assurance du véhicule emprunté pour le trajet

Mercredi 22 mai 2019

9h Accueil des participants et présentation du stage

9h30-12h30 Présentation des différentes ruptures collectives du contrat de travail – Louise Fauvarque, Doctorante en droit privé sous la direction de Nicole Maggi Germain, Université de droit et sciences politiques de Nantes, Laboratoire Droit et Changement Social.

14h00-17h30 Conséquences des réformes récentes sur les mesures collectives touchant l'emploi (RCC, accord de performance collective), Katell Richard, Juriste en droit social, Université Rennes 1

Jeudi 23 mai 2019

9h-12h30 Contrôles judiciaires et administratifs du licenciement pour motif économique, Caroline Bardoul, Avocate.

14h00-17h30 Argumentaire économique et financier des restructurations, Intervenant en attente de confirmation

Vendredi 24 mai 2019

9h-12h30 GPEC, aspects juridiques, Katell Richard, Juriste en droit social, Université Rennes 1

14h-17h30 Intervention syndicale
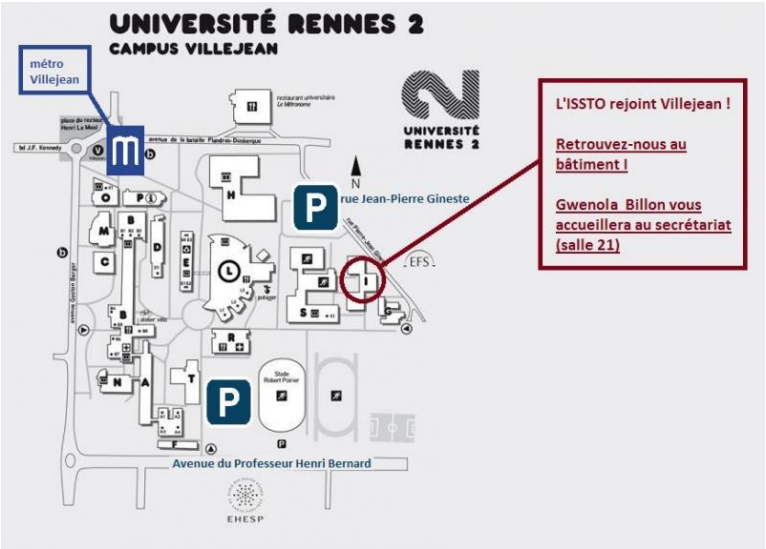
PLAN D'ACCES